

### **Restauration Scolaire Municipale - Encaissement d'un don du Lions Club de Besançon-Cité**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Ville de Besançon a reçu un chèque de 82 000 F du Lions Club de Besançon-Cité destiné à aider certains enfants à fréquenter régulièrement la restauration scolaire.

Des directeurs d'école ont été contactés en vue de collaborer avec les services municipaux dans le but de proposer à 70 enfants de pouvoir bénéficier d'un repas journalier gratuit tout au long de l'année scolaire, soit 140 jours.

Il est proposé au Conseil Municipal de remercier le Lions Club de Besançon-Cité et d'encaisser ce don à l'imputation 92.183. 7713.21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 1997.*